



NATURE TRUST
of NEW BRUNSWICK

Fondation pour la
PROTECTION DES
SITES NATURELS
du NOUVEAU-BRUNSWICK

PLAN DE CONSERVATION

REMERCIEMENTS

PRINCIPAUX CHERCHEURS ET CONTRIBUTEURS

Courtney le Roux, coordinatrice de la conservation

Lauren Aarts, technicienne en conservation

Carli le Roux, gestionnaire de la conservation

Aaron Dowding, ancien gestionnaire de la conservation

CONTRIBUTEURS ADDITIONNELS

Conseil d'administration de la Fondation pour la protection des sites naturels 2021 et 2022

Équipe de planification de la Fondation pour la protection des sites naturels

Ontario Land Trust Alliance

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

Conseillers CoLab



Your Environmental Trust Fund at Work
Votre Fonds en fiducie pour
l'environnement au travail



Établie en 1987, la Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick est une fiducie foncière de bienfaisance qui se consacre à la conservation et à l'intendance des réserves naturelles pour le bénéfice des générations présentes et futures de tous les êtres vivants. La Fondation pour la protection des sites naturels engage également les Néo-Brunswickois à prendre conscience de l'importance de protéger le patrimoine naturel et la biodiversité uniques de notre province.

Depuis sa fondation, la Fondation pour la protection des sites naturels a protégé de nombreuses zones naturelles uniques au Nouveau-Brunswick, des endroits spectaculaires d'une beauté pittoresque, des endroits intacts et des habitats tranquilles qui abritent des espèces rares et en voie de disparition.

En conservant les terres privées et en travaillant avec les détenteurs de terres et les organismes gouvernementaux pour encourager une intendance responsable, la Fondation pour la protection des sites naturels contribue à établir un réseau de zones naturelles protégées au Nouveau-Brunswick.

MESSAGE DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE:



En juillet 2020, la Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick a lancé la campagne Conservons notre NB : protégez les endroits que vous aimez, avec l'objectif ambitieux de recueillir 10 millions de dollars pour faire passer la superficie des terres que notre organisation protège de 8 000 à 15 000 acres d'ici 2030.

Nous avons lancé notre campagne après que le gouvernement du Canada ait fixé le plus grand objectif de conservation de la nature de l'histoire du pays. Dans une province où le taux de conservation de la nature est l'un des plus faibles du pays, il est plus important que jamais que nous contribuions de manière significative et mesurable à ces objectifs de conservation.

La protection, la restauration et le maintien d'écosystèmes sains afin qu'ils puissent s'épanouir nous bénéficient tous. Nous avons élaboré ce Plan de conservation pour nous assurer que la Fondation pour la protection des sites naturels adopte une approche scientifique et stratégique pour préserver les endroits naturels spéciaux du Nouveau-Brunswick en utilisant les meilleures données disponibles pour identifier et acquérir des terres de conservation. Il offre une voie pour atteindre nos objectifs de conservation communs.

Notre mission de conserver et de gérer les terres d'importance écologique dans toute la province et d'engager les résidents et les visiteurs du Nouveau-Brunswick sur l'importance de protéger ces endroits spéciaux est rendue possible grâce à nos généreux partisans. Votre dévouement constant à la protection des endroits que vous aimez pour les générations futures est véritablement inspirant. Ensemble, nous veillons à ce que le Nouveau-Brunswick que nous connaissons et chérissons soit protégé, pour toujours.

AVEC GRATITUDE,

Stephanie Merrill





SOMMAIRE EXÉCUTIF



La Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick a élaboré un Plan de conservation stratégique afin de s'assurer que nous apportons des contributions significatives et mesurables à la conservation de la biodiversité provinciale tout en restant concentrés et alignés sur notre mandat et nos objectifs organisationnels.

Grâce à des recherches approfondies, des enquêtes et des ateliers, nous avons identifié une série de cibles clés basées sur le paysage qui constituent l'objectif principal de notre Plan de conservation. Il s'agit notamment des zones résilientes au climat, des facteurs de connectivité et des habitats rares et uniques.

À l'aide de ces priorités fondées sur le paysage et du logiciel de priorisation de la conservation Zonation, la Fondation pour la protection des sites naturels a déterminé les zones à haute valeur de conservation dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick afin de concentrer ses efforts de conservation et d'engagement au cours des cinq prochaines années.



BUT

- Permettre à la Fondation de contribuer à la conservation par l'acquisition et la gestion de terres privées ;
- Guider l'élaboration de projets d'acquisition stratégique et d'intendance efficace ;
- Concentrer les ressources et la sensibilisation dans les zones à haute valeur de conservation ;
- Relier le travail de conservation aux objectifs d'engagement, d'intendance et d'acquisition de terres du plan stratégique de la Fondation ;
- Transmettre la vision de la Fondation par des actions de conservation spécifiques et ciblées ;
- Concentrer les acquisitions de terres dans les zones d'intérêt afin de réduire les coûts d'intendance ; et
- Contribuer à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques.

OBJECTIFS

Nous avons tiré des objectifs du mandat, des lettres patentes et du plan stratégique de la Fondation. Nous avons ensuite sélectionné des cibles à l'échelle du paysage qui contribuent à la réalisation de ces objectifs.

Objectif : protéger les habitats ayant une valeur biologique, géologique, esthétique ou historique exceptionnelle.

Cibles

- Forêts résilientes au climat :
 - Forêt de feuillus des Appalaches
 - Forêt mature
 - Forêt de pruches
- Terres humides résilientes au climat :
 - Terres humides forestières
 - Terres humides d'eau douce
 - Terres humides côtières et zones de migration
- Sites naturels calcaires
- Sites naturels d'importance culturelle/historique
- Zones à haute valeur esthétique

Objectif : Conserver des corridors qui augmentent la connectivité entre les terres conservées existantes à l'intérieur et au-delà des frontières provinciales.

Cibles

- Connectivité entre les habitats riverains
- Connectivité entre les terres conservées
- Connectivité entre les habitats littoraux et les habitats des hautes terres
- Connectivité générale du paysage

Objectif : intégrer la résilience aux changements climatiques dans la planification de la conservation.

Cibles

- Potentiel élevé de stockage du carbone
- Diversité des paysages
- Cibles résilientes au climat :
 - Forêt de feuillus des Appalaches
 - Forêt mature
 - Terres humides forestières
 - Forêt de pruches
 - Terres humides d'eau douce
 - Terres humides côtières et zones de migration

DÉTAILS DES CIBLES



Forêt de feuillus des Appalaches

Il reste moins d'un pourcent de la distribution originale de la forêt de feuillus des Appalaches^{[1] [2]}. Ce type de forêt riche est associé à de nombreuses espèces rares et en péril. La forêt de feuillus des Appalaches présente la plus grande diversité de tous les types de forêts du Nouveau-Brunswick, avec plus de 180 espèces associées, dont 43 sont rares^{[2] [3]}. Les communautés végétales uniques et sensibles qu'on y trouve ne se trouvent nulle part ailleurs au Canada atlantique.

Forêt mature

Les forêts matures fournissent des habitats importants pour les espèces sauvages et de nombreuses espèces rares et en péril. Les forêts matures sont rares dans le paysage, moins de cinq pour cent d'entre elles restant intactes dans les Maritimes, ce qui leur confère une valeur de conservation élevée en raison du risque de perte^[4]. La diversité de ces habitats offre une protection contre certains risques liés aux changements climatiques grâce à la disponibilité de divers microclimats et à la résilience associée à la présence d'espèces mixtes.



Forêt de pruches

Les forêts de pruches sont rares, on n'en trouve que de petites parcelles, et elles connaissent un déclin constant dans toute la province^[5]. Ces forêts ont une longévité incroyable, sont riches en biodiversité et créent des habitats de sous-bois uniques. Les forêts de pruches ont une grande valeur de conservation, car elles fournissent un habitat et des ressources importantes pour la faune, particulièrement en hiver.

Terres humides forestières

Les terres humides forestières constituent un habitat pour de nombreuses espèces rares d'oiseaux, de plantes et de lichens. Une fois perturbées, ces espèces rares ont peu de chances de se rétablir. Les terres humides forestières de cèdres et de feuillus ont une grande valeur de conservation parce qu'elles contiennent des assemblages d'espèces rares et diversifiées. Ces terres humides forestières offrent une abondance de microhabitats qui contribuent à leurs assemblages d'espèces rares et uniques.





Terres humides d'eau douce

Les terres humides d'eau douce constituent un habitat important pour de nombreuses espèces rares et en péril et sont des habitats importants pour la séquestration du carbone. La sauvagine est aussi très dépendante des terres humides d'eau douce pour la reproduction et les haltes migratoires. Il est essentiel d'identifier et de conserver les terres humides qui seront résilientes aux effets des changements climatiques.

Terres humides côtières et zones de migration

Les terres humides côtières abritent des niveaux élevés de biodiversité et contribuent à un complexe d'habitats diversifiés qui sont essentiels pour de nombreuses espèces rares et en péril. Ces habitats sont essentiels pour la filtration des contaminants, des nutriments et des sédiments de la colonne d'eau, et pour leur capacité à séquestrer le carbone. On y trouve également les zones de migration, c'est-à-dire les zones naturelles, sans obstacles et de faible altitude situées derrière les terres humides côtières, qui permettent la migration des terres humides côtières en raison de l'élévation du niveau de la mer.



Sites naturels calcaires

Les sites calcaires sont des zones où le substrat rocheux et le sol ont une forte proportion de carbonate de calcium, ce qui rend ces sols très fertiles. De riches forêts de feuillus, des espèces uniques et peu communes, une fertilité du sol élevée et des plantes rares sont associées au substrat rocheux et aux sols calcaires. Au Nouveau-Brunswick, plusieurs de ces zones ont été défrichées pour l'agriculture, exploitées pour le bois d'œuvre ou ont été considérablement modifiées. Par conséquent, les sites calcaires qui demeurent dans un état naturel sont une priorité de conservation.

Zones naturelles d'importance culturelle/historique

Des valeurs immatérielles sont associées aux paysages culturels, notamment des sites artistiques, esthétiques, sociaux, historiques, linguistiques, religieux et spirituels. Les paysages culturels sont des zones géographiques identifiées par une communauté comme ayant une valeur culturelle et peuvent inclure des sites archéologiques, des caractéristiques naturelles et esthétiques, des ressources culturelles ou des éléments structurels. Nous concentrerons nos efforts de conservation sur les sites valorisés par les peuples Autochtones, qui seront identifiés par nos partenaires Autochtones.





Zones de haute valeur esthétique

La valeur esthétique d'un paysage contribue au sentiment de bien-être et peut influencer les attitudes et les actions éthiques envers l'environnement. Les chercheurs ont même établi un lien entre la valeur esthétique et la biodiversité, car une plus grande richesse en espèces est perçue comme ayant un plus grand attrait esthétique. Les facteurs qui contribuent à la valeur esthétique sont notamment le faible niveau d'altération humaine, la complexité du paysage, la diversité de la couverture terrestre, la présence d'eau et le relief géographique.

Connectivité entre les habitats riverains

Les réseaux riverains sont un moyen très efficace d'accroître la connectivité. Les habitats riverains sont considérés comme naturellement résilients, et leur conservation contribuera au réseau de résilience climatique de la province. L'expansion de ces réseaux est soutenue par les règlements qui exigent des tampons de 30 m le long des cours d'eau conformément à la *Loi sur l'assainissement de l'eau (1989)*.



Connectivité entre les terres conservées

L'isolement de la plupart des zones conservées peut entraîner une moindre viabilité des populations fauniques et une protection inadéquate de la biodiversité. Il est donc important de donner la priorité non seulement à l'augmentation de la superficie totale des zones conservées, mais aussi à la création de nouvelles terres conservées dans des endroits stratégiques. Les terres conservées présentant une connectivité suffisante sont particulièrement efficaces dans le contexte des changements climatiques, car elles permettent aux populations de changer d'aire de répartition et de migrer vers des zones conservées proches offrant un habitat approprié.

Connectivité entre les habitats littoraux et les hautes terres

Les habitats littoraux et les hautes terres abritent des espèces sauvages à différents stades de leur vie, fournissent des ressources essentielles et sont utilisés pour la migration. Ce sont des sites communs pour l'établissement humain et ces changements d'utilisation des terres et ces développements sont des menaces pour la biodiversité et les services écosystémiques. L'augmentation de la connectivité entre ces habitats peut contribuer à la survie et à la reproduction des espèces, ainsi qu'aux processus et services écosystémiques.



Connectivité générale du paysage



Les activités humaines entraînant la perte et la fragmentation des habitats réduisent la connectivité entre les zones naturelles. La connectivité du paysage est la mesure dans laquelle les habitats permettent le mouvement des espèces et des gènes. Une connectivité limitée du paysage peut entraîner le déclin des espèces, le risque d'extinction locale et la perte de la variation génétique. La connectivité des paysages contribue aussi à la résilience climatique en permettant le déplacement des individus en réponse à des changements dans l'adéquation de l'habitat, et augmente la probabilité que les espèces se rétablissent après un incendie, une sécheresse, une maladie ou d'autres perturbations.

Potentiel élevé de stockage du carbone

Le stockage du carbone est un processus écologique essentiel à intégrer lorsqu'on envisage la résilience aux changements climatiques dans la planification de la conservation. Les solutions qui font appel aux processus naturels plutôt qu'à la technologie pour atténuer les changements climatiques sont connues sous le nom de solutions fondées sur la nature. L'une d'entre elles est la protection et la gestion des zones ou des habitats présentant un fort potentiel de stockage du carbone. Pour lutter contre les changements climatiques, il est essentiel de protéger les forêts naturelles saines et les terres humides intactes, car elles stockent davantage de carbone en raison de leur âge, de la profondeur du sol et de leur diversité structurelle.



Diversité des paysages

La grande diversité des paysages comprend des zones présentant diverses caractéristiques telles que l'altitude, la géologie, les formes de relief, le sol, les eaux de surface, la pente et d'autres caractéristiques naturelles. Il est important d'envisager la conservation de ces zones car la géodiversité et la diversité des formes de relief sont associées à une plus grande résilience climatique. En effet, elles permettent une plus grande variation du microclimat, qui fournit des abris, des refuges et des banques de graines. Une plus grande diversité des paysages peut également conduire à une plus grande diversité génétique et des espèces, ce qui renforce et stabilise les éléments des écosystèmes dans le paysage.

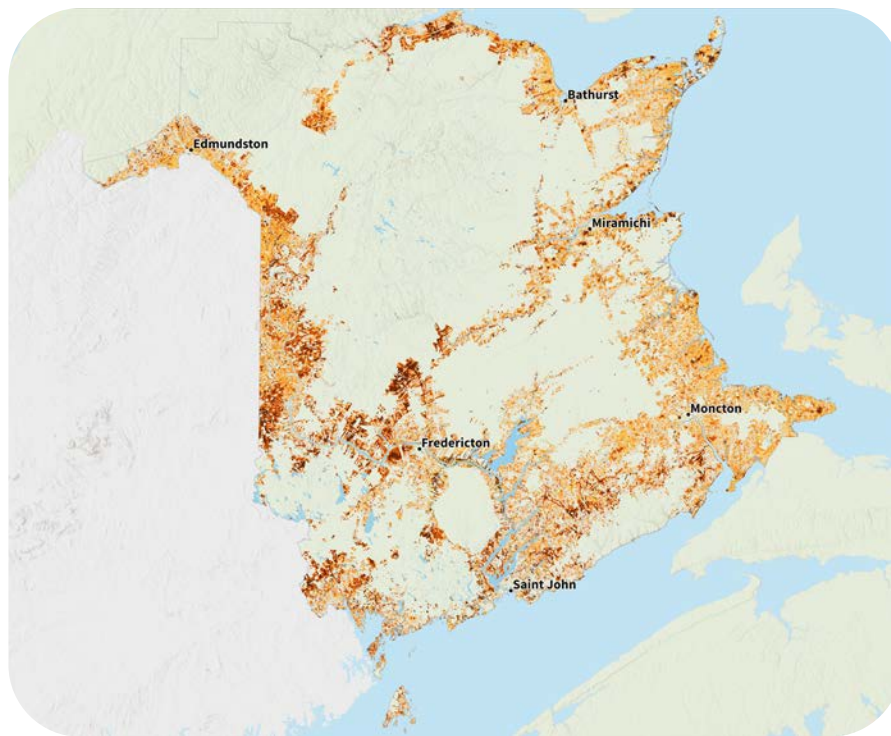




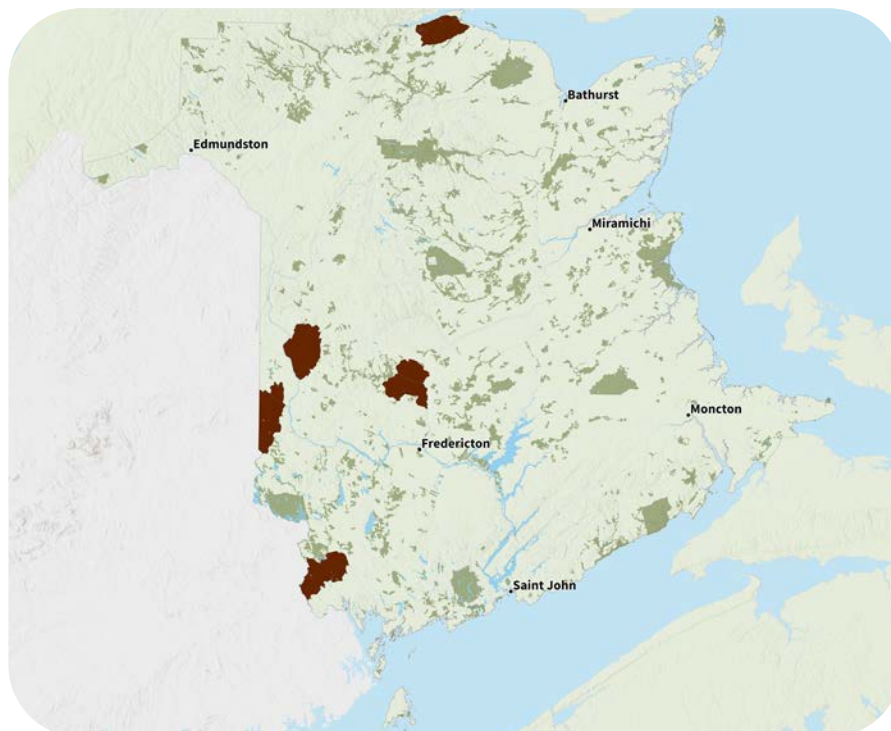
RÉSULTATS



Nous avons utilisé le logiciel de planification de la conservation Zonation pour identifier les zones prioritaires en fonction des objectifs et des cibles du plan de conservation.



En fonction de la concentration des objectifs et des cibles prioritaires, nous avons aussi identifié des régions focales pour concentrer nos efforts de sensibilisation, d'engagement, d'acquisition et nos projets de conservation. Cela permettra de s'assurer que les ressources sont concentrées dans les zones où la Fondation peut avoir le plus grand impact sur la conservation.



*Remarque : les dons de terrains peuvent être évalués séparément.



APPLICATION





Nouvelles réserves naturelles

Le Plan de conservation et les outils associés permettront une évaluation stratégique des nouvelles réserves naturelles potentielles à haute valeur de conservation à protéger par la Fondation. Comme les outils peuvent être facilement adaptés, l'équipe de conservation peut s'adapter à l'évolution des priorités de la Fondation et aux nouvelles données au fil du temps.

Projets de conservation

Le Plan de conservation donnera un aperçu stratégique et une orientation aux projets de recherche et scientifiques que mène la Fondation. Il permettra à l'équipe de déterminer où investir les ressources pour faire avancer les projets qui profitent le plus au rétablissement des espèces en péril, à l'engagement envers la conservation et à l'intendance des habitats au Nouveau-Brunswick.



Engagement public

Le Plan de conservation sera utile pour orienter les efforts d'engagement du public et des détenteurs de terres ainsi que le temps et les efforts précieux des bénévoles en ce qui concerne l'habitat des espèces en péril, la gestion forestière, la protection des terres humides et plus encore.

Intendance

Avec l'augmentation continue du nombre de réserves naturelles, l'effort requis par l'équipe d'intendance pour prendre soin de ces réserves devient considérable et croissant. Le Plan de conservation aidera à gérer les coûts croissants de l'intendance des terres en termes d'efforts du personnel et de capacité des bénévoles en concentrant les acquisitions futures de terres dans des zones de conservation ciblées de grande valeur.



Planification stratégique

En utilisant un logiciel de priorisation spatiale de la conservation, nous avons assuré une sélection stratégique impartiale des zones à haute valeur de conservation. Le Plan de conservation permettra de s'assurer que les efforts et les ressources de l'organisation mènent à des mesures de conservation positives tant pour la nature que pour les gens de la province.

Impliquez vous

Nous avons des objectifs ambitieux à atteindre au Canada et au Nouveau-Brunswick d'ici 2030, et les efforts de conservation des terres privées sont un outil important pour nous aider à y parvenir. Les détenteurs de terres peuvent faire partie de cette solution. Envoyez-nous un courriel à conserve@ntnb.org ou appelez-nous au (506) 457-2398 pour vous joindre au réseau d'amoureux de la nature qui aident à mettre en œuvre ce Plan de conservation et pour en savoir plus sur nos options et nos programmes de conservation.



A photograph of a dense forest with tall, thin trees and a forest floor covered in vibrant green moss. The text "GLOSSAIRE ET CITATIONS" is overlaid in the center in a large, white, sans-serif font.

GLOSSAIRE ET CITATIONS



GLOSSAIRE

Valeur esthétique: Zones qui contiennent des forêts, des terres humides, des plans d'eau, des changements d'élévation, une diversité de paysages, des chutes d'eau ou un littoral. Plus il y a de caractéristiques dans une zone, plus la valeur esthétique est grande.

Forêt de feuillus des Appalaches: Un type rare de forêt de feuillus avec un assemblage unique d'espèces d'arbres et de plantes qui sont menacées au Nouveau-Brunswick par l'exploitation forestière et les activités agricoles.

Calcaire: Sols très fertiles avec une forte proportion de carbonate de calcium. Les sols calcaires à l'état naturel sont des sites qui ne sont pas utilisés pour des activités industrielles et qui n'ont pas été exploités depuis 1970.

Potentiel de stockage du carbone: Stocks totaux de carbone de la biomasse dérivés d'ensembles de données sur le carbone de la biomasse (au-dessus et en dessous du sol) et le carbone organique du sol. Données utilisées de Noon et al. 2022 dans Nature^[6].

Résilience au climat: Zones naturelles ou habitats qui devraient soutenir la biodiversité et la fonction écologique dans des conditions climatiques changeantes.

Zone de migration des terres humides côtières: Zones proches des terres humides côtières, sans obstacles, où les terres humides peuvent migrer à mesure que le niveau de la mer augmente. La pertinence des zones de migration tient compte de la pente, du type de sol, de la couverture végétale, de la couverture végétale adjacente, de l'utilisation des terres, des obstacles anthropiques et de la distance aux terres humides.

Connectivité: Le degré de fragmentation et la force des barrières qui créent une résistance au mouvement dans un paysage. Plus la quantité et la configuration de ces caractéristiques sont faibles, plus la connectivité est grande.

Importance culturelle: À définir par les partenaires Autochtones.

Région focale: Une région où sont regroupées des zones à haute valeur de conservation identifiées dans le plan de conservation.

Terre humide forestière: Les peuplements forestiers qui sont saturés, inondés ou mal drainés de façon saisonnière, ou les terres humides forestières limites.

Géodiversité: La diversité de la géologie, de l'altitude, du sol, de l'eau de surface et des caractéristiques naturelles qui sont fortement corrélées à la biodiversité.

Objectif: Principes directeurs généraux, provinciaux et à long terme du plan de conservation.

Forêt de pruches: Peuplements forestiers dont l'espèce principale est la pruche du Canada ou qui sont classés comme peuplements mixtes de pruche du Canada ou peuplements résineux de pruche du Canada.

Diversité des formes de terrain: Diversité des pentes, des aspects et des gradients paysagers, liée à une plus grande variation du microclimat et à une diminution des pertes de population.

Lettres patentes: Lettres patentes de Nature Trust of New Brunswick Inc./La Fondation Pour La Protection Des Sites Naturels De Nouveau Brunswick Inc. datées du 3 septembre 1987, numéro de référence 022941.

Mandat: Le mandat de la Fondation pour la protection des sites naturels est d'assurer l'intendance de zones naturelles uniques, d'espaces spectaculaires d'une beauté scénique immaculée et d'espèces de flore et de faune rares ou en voie de disparition au Nouveau-Brunswick, tout en maintenant des écosystèmes sains, la biodiversité et en préservant les espèces indigènes.

Forêt mature: Peuplements forestiers dont le stade de développement est mature ou surmature et dont les traitements ne sont pas la coupe à blanc, le nettoyage de plantation, l'éclaircie commerciale, la plantation de remplissage, l'éclaircie semi-commerciale, la plantation complète, le test de descendance, la protection de la régénération à blanc, l'éclaircie précommerciale ou la coupe à deux passages.

Réseaux riverains: Cours d'eau plus une zone tampon de 30 m.

Communautés significatives: Communautés naturelles contenant plusieurs espèces ou habitats rares ou en péril, ou des types d'habitats rares ou très sensibles.

Plan stratégique: Un plan quinquennal guidant le travail et le développement de la Fondation.

Cible: Les habitats spécifiques du paysage choisis pour atteindre les objectifs du plan de conservation. Ce sont les variables cartographiées pour l'établissement des priorités.

Habitat des hautes terres: Habitats naturels (forêts, arbustes, prairies et terres humides non traitées) s'éloignant des réseaux riverains qui tiennent compte de l'élévation et du coût du déplacement à travers les diverses utilisations des terres.

Zonation: Un logiciel de planification et de priorisation de la conservation spatiale qui utilise une approche d'utilité maximale pour identifier les zones ayant les plus grandes valeurs de conservation en fonction des données fournies.

CITATIONS

[1] MacDougall, A. 1997. Appalachian hardwood forest conservation stewardship project: phase 1 summary report. Nature Trust of New Brunswick. Fredericton, NB. 56 pp

[2] Mazerolle, D., S. Blaney, and A. Belliveau. 2016. Documenting conservation priorities on the limestone tributaries of the Saint John River, New Brunswick. Atlantic Canada Conservation Data Centre. Sackville, NB. 96 pp.

[3] MacDougall, A., and J. Loo. 1998. Natural history of the Saint John River valley hardwood forest of western New Brunswick and Northeastern Maine. Canadian Forest Services – Atlantic Forestry Centre. Fredericton, NB. 62 pp.

[4] Anderson, M.G., M. Clark, C.E. Ferree, A. Jospe, and A. Olivero Sheldon. 2013. Condition of the Northeast Terrestrial and Aquatic Habitats: a geospatial analysis and toolset. The Nature Conservancy, Eastern Conservation Science, Eastern Regional Office. Boston, MA. 179 pp.

[5] Lutz, S.G. 1997. Pre-European settlement and present forest composition in Kings County, New Brunswick, Canada. Graduate thesis, Faculty of Forestry and Environmental Studies, University of New Brunswick. Fredericton, NB.

[6] Noon, M.L., A. Goldstein, J.C. Ledezma, P.R. Roehrdanz, S.C. Cook-Patton, S.A. Spawn-Lee, T. Maxwell Wright, M. Gonzalez-Roglich, D.G. Hole, J. Rockström, and W.R. Turner. 2022. Mapping the irrecoverable carbon in Earth's ecosystems. *Nature Sustainability* 5, 37-46.





**CETTE PAGE, PAGES 2, 8, 9, 10, 11, 15, COUVERTURE ARRIÈRE: Justin Dutcher
COUVERTURE, PAGES 5, 6, 9, 10, 11, 12, 14, 15: J. Edward Hurley
PAGE 9: Isaac MacLean
PAGES 8, 10: Eugénie Gaujacq
PAGE 8: Aaron Dowding
PAGE 16: Shaylyn Wallace
PAGE 15: Ruth Shaw
PAGES 8, 11, 15: Tessa Wissink**

PLAN DE CONSERVATION

© 2023 La Fondation pour la protection des sites naturels, Inc. Tous droits réservés.

C.P. 603, Succ. A
Fredericton, NB E3B 5A6
(506) 457-2398
www.naturetrust.nb.ca

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance:
BN 14074 2289 RR0001